

RAID MAROC – SUR LES TRACES DU DAKAR
EDITION 2023
REGLEMENT

TABLE DES MATIERES

- 1. L'organisateur**
- 2. L'acceptation**
- 3. Les parcours**
- 4. Les conditions du déroulement des courses**
- 5. La navigation**
- 6. La sécurité**
- 7. Les modalités d'inscription**
- 8. L'équipement**
- 9. L'assurance responsabilité**
- 10. Le respect de l'environnement**
- 11. Le droit à l'image**
- 12. La protection des données personnelles**

1. L'organisateur

La société CENDRES, 3 avenue des frères Wright 64140 Lons, dénommée ci-après l'organisateur, organise l'édition 2023 du Raid Maroc – Sur les traces du Dakar.

2. L'acceptation

La participation au Raid Maroc – Sur les traces du Dakar, implique :

- L'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement.
- L'adhésion à l'éthique du rallye raid, la probité, la sécurité des participants, l'entraide entre participants, le respect de la nature et de l'équipe organisatrice.
- Le respect des consignes adressées par l'organisateur aux participants.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'infraction au règlement.

3. Les parcours

L'édition 2023 du Raid Maroc – Sur les traces du Dakar est composée de 4 boucles (à confirmer) :

- Une boucle rouge, d'environ 50 km, autour des dunes de Merzouga.
- Une boucle mauve, d'environ 140 km, au nord de Merzouga, passant par Merzane.
- Une boucle verte, d'environ 150 km, à l'ouest de Merzouga, avec la traversée de l'oued Rheris.
- Une boucle bleue, d'environ 130 km, au sud de Merzouga, passant par les villages de Taouz et Ouzina.

RAID MAROC – SUR LES TRACES DU DAKAR
EDITION 2023
REGLEMENT

- Un baptême en camion sera organisé sur une petite section de dunes d'environ 5km autour du bivouac. Le camion sera piloté dans les dunes par un des membres expérimenté du team Boucou.
Les distances sont données à titre indicatif, certains itinéraires, pour des questions de sécurité ou de disponibilité, pourront être modifiés, entraînant des variations en plus ou en moins des distances annoncées.

4. Les conditions du déroulement des courses

Les parcours :

Les parcours sont majoritairement formés de pistes, d'oued et de dunes. Des portions empruntent des voies de circulation sur lesquels le code de la route doit être rigoureusement respecté.

Les parcours sont préparés de nombreux mois avant l'édition. Des modifications ponctuelles peuvent être apportées suite à des travaux ou des dégradations liées aux phénomènes météorologiques. Dans ce cas un itinéraire modifié sera proposé. De ce fait les distances communiquées peuvent être légèrement modifiées en plus ou en moins.

L'autosuffisance :

Les boucles seront effectuées en autonomie alimentaire (liquide et solide). Il faudra impérativement charger une ration et de l'eau (2 litres minimum/personne) dans le véhicule avant de prendre le départ.

Les véhicules devront partir avec une quantité suffisante de carburant pour parcourir 100km de plus que la boucle envisagée.

Les points de carburant seront indiqués sur un plan et leurs points GPS seront communiqués.

Le bivouac :

Le bivouac sera le point central des parcours et sera composé de plusieurs véhicules et caissons aménagés (atelier, pièces détachées, cuisine).

L'hôtel dans lequel nous prendrons des repas se trouve à 100 mètres de notre bivouac.

5. La navigation

La navigation des différents parcours s'effectuera à l'aide d'un roadbook papier fourni par l'organisation qui vous sera remis lors du briefing de fin de journée. Il vous sera demandé de rendre le roadbook du jour en échange de celui du lendemain.

Une formation pour apprendre les bases de la navigation est prévue. Une formation plus approfondie afin de progresser dans la navigation peut être organisée.

Ce roadbook permet aux participants de suivre le tracé prévu par l'organisation.

6. La sécurité

RAID MAROC – SUR LES TRACES DU DAKAR
EDITION 2023
REGLEMENT

Pour les baptêmes en camion l'organisateur prêtera le matériel de sécurité nécessaire (notamment le casque), dans la mesure du nombre disponible.

Un tracker sera fourni par l'organisation afin d'assurer la sécurité des participants en géolocalisant chaque véhicule en piste. Un PC course aura la charge du suivi et un numéro de téléphone dédié à ce dernier vous sera communiqué.

7. Les modalités d'inscription

Prise en compte de l'inscription :

La prise en compte est faite après le renvoi par mail (contact@boucou-assistance.com) de la fiche d'engagement et à la suite du paiement d'un acompte de 40% du montant total de votre inscription. Ce paiement doit être effectué soit par chèque à l'ordre de « CENDRES » soit par virement bancaire > IBAN : FR76 1333 5000 4008 0008 9839 509

Le solde restant à payer sera à verser au plus tard le 1^{er} Septembre 2023.

L'inscription est confirmée par l'envoi d'un mail. Si vous ne recevez pas de mail de confirmation n'hésitez pas à nous contacter (contact@boucou-assistance.com).

La clôture des inscriptions :

Les inscriptions sont closes au plus tard le 31 août 2023 à minuit.

8. L'équipement

8-1 Matériel obligatoire :

- Boussole
- 1 couverture de survie 2 m² au minimum / personne
- Frontale
- Un sifflet
- Eau 2 litres minimum/personne (que l'on fourni)
- Réserve alimentaire (que l'on fourni)
- Des chaussures fermées à tige rigide. Sandales, crocs, pieds nus sont formellement interdits.
- Téléphone portable chargé

8-2 Matériel conseillé :

- Crème solaire
- Lunettes de soleil

RAID MAROC – SUR LES TRACES DU DAKAR
EDITION 2023
REGLEMENT

9. L'assurance responsabilité

Conformément à la législation en vigueur l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences financières de sa responsabilité civile vis-à-vis de l'équipe organisatrice, des bénévoles et des participants.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants eux-mêmes, la police d'assurance susmentionnée ne couvrira que les accidents causés aux tiers par les participants pendant la manifestation.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

Le matériel n'est pas assuré, en cas de bris ou de perte, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable.

10. Le respect de l'environnement

En s'inscrivant au raid Maroc - Sur les traces du Dakar, les participants s'engagent à minimiser leur impact dans les espaces naturels traversés.

En particulier :

- Respecter l'environnement traversé.
- Ne pas jeter les déchets sur le sol.
- Transporter les déchets jusqu'au bivouac, point central du raid.

11. Le droit à l'image

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant le raid, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image.

Il autorise à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de l'édition du Raid au Maroc – Sur les traces du Dakar. Les photographies et films pourront être exploités et utilisés directement par la société CENDRES, sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

L'organisateur s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies ou films susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ou de toute autre exploitation préjudiciable.

12. La protection des données personnelles

En application de la loi informatique et libertés du 6 août 1978 et conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant.

Les informations sont recueillies dans le cadre de l'inscription au Raid au Maroc – Sur les traces du Dakar, pour les besoins d'identification de chaque participant. Ces informations servent à communiquer, avant, pendant et après l'événement.